

COMPÉTITION

Département Individuel

Performance/Régional/Fédéral

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

**11 & 12
OCTOBRE
2025**

**ENTRÉE PUBLIC 2€
GRATUIT -12ANS ET LICENCIÉ**



Alba Baetista

COMPLEXE SPORTIF MANGETEMPS
64 RUE MANGETEMPS
69780 MIONS



BESS EVENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Compétition départementale individuelle

Performance / Fédéral / Régional

Samedi 11 et dimanche 12
octobre 2025

Lieu : Complexe sportif Mangetemps
64 Rue Mangetemps - 69780 MIONS



GRANDLYON
la métropole

MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Le club de MIONS GR est heureux de donner le top départ des compétitions de Gymnastique Rythmique de cette nouvelle saison 2025-2026.

Nous vous donnons rendez-vous le weekend du 11 et 12 octobre 2025 pour le championnat départemental individuel.

Nos bénévoles sauront vous accueillir, gymnastes, entraîneurs, dirigeants et supporters, pour que vous passiez un agréable weekend sportif et festif.

Nos remerciements iront tout particulièrement au comité départemental du Rhône pour nous avoir attribué l'organisation de cette compétition, à la ville de Mions et au service technique pour la mise à disposition du complexe sportif Mangetemps et du matériel nécessaire au bon déroulement de l'évènement, et enfin à nos partenaires institutionnels et sponsors.

Nous vous souhaitons une belle compétition.

Sportivement,

Jérôme LAGNEL
Président Mions GR

Floriane VERNEY
Vice-Présidente Mions GR



LIEU DE COMPETITION

✕ Complexe sportif Mangetemps
64 Rue Mangetemps - 69780 MIONS



Accès :

A46 direction Paris-Marseille :

Prendre sortie 13 Mions centre, puis prendre direction Mions centre au 1^{er} rond point, et enfin direction Mions Mangetemps – étachères au 2^{ème} rond point

A46 direction Marseille-Paris :

Prendre sortie 13 Mions centre, puis prendre Mions Mangetemps – étachères au rond point

!/ \ Accès parking limité aux véhicules de 2m de hauteur maxi. Donc attention aux minibus !

ACCUEIL DES CLUBS

L'accueil des clubs aura lieu au gymnase de compétition le samedi 11 octobre 2025 à partir de 13h30 et le dimanche 12 octobre 2025 à partir de 7h. Attention, **il ne sera pas possible d'entrer dans le gymnase avant cet horaire** (ouverture des portes).

L'accueil du public se fera à l'entrée du complexe sportif Mangetemps.

L'accueil des gymnastes et personnes accréditées se fera **au niveau -1** du complexe sportif Mangetemps.

ECHAUFFEMENT – COMPETITION

La salle d'échauffement est attenante à la salle de compétition (salle Convergence). Seuls les gymnastes et les entraîneurs pourront y accéder.

REGLEMENTATION POUR LES GYMNASTES ET ENTRAINEURS

Les affaires personnelles doivent être rangées dans le sac du gymnaste ou de l'entraîneur dès lors qu'elles ne sont pas en cours d'utilisation. Le compétiteur doit conserver son sac et ses affaires personnelles à ses côtés durant tout le circuit d'échauffement et la compétition.

Chaque compétiteur doit prévoir son petit matériel en cas de besoin ainsi que sa bouteille d'eau ou sa gourde.

VESTIAIRES

Des vestiaires non surveillés seront mis à disposition des gymnastes. Le nom des clubs sera inscrit sur les portes. Une fois le ou les passages terminés, nous invitons chaque gymnaste à récupérer ses affaires afin de libérer la place pour les gymnastes suivantes. Également, afin d'éviter tout désagrément, nous vous invitons à ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires. Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Rappel : les vestiaires, les aires d'échauffement et le plateau de compétition sont réservés uniquement aux entraîneurs, gymnastes et juges en tenue réglementaire.

MUSIQUE

Un double des musiques est à prévoir le jour de la compétition sur clé USB.

BILLETTERIE

Tarif public : 2 euros à partir de 12 ans. Paiement par carte bancaire possible.

Gratuit pour les licenciés, les moins de 12 ans et les personnes accréditées.

RESTAURATION

Vous trouverez sur place une buvette pour vous restaurer en salé et sucré, et vous désaltérer en boissons chaudes et froides. Paiement par carte bancaire possible.

La buvette fonctionne avec des jetons qui seront disponibles à la billetterie buvette.

Pour toute ouverture de compte club, une pièce d'identité sera exigée en caution et rendue au moment du règlement.

CONTACT

Pour tout renseignement sur les installations ou l'organisation : mions.gr@gmail.com

ORGANIGRAMMES

Se reporter à l'organigramme publié sur le site du comité : <https://cd69.ffgym.fr>

DIVERS FAMILLE

Pour les familles qui souhaiteraient profiter des extérieurs, un skate park et une piste intergénérationnelle contenant un parcours agilité, des jeux en bois, des tables de tennis de table, un terrain de basket 3x3, une table d'échecs, une aire de fitness adaptée aux séniors, etc. sont disponibles à proximité en accès libre.



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
Individuel départemental
Samedi 11 et dimanche 12 octobre 2025

FICHE COMPTE BUVETTE

NOM DE L'ASSOCIATION :

VILLE :

Je soussigné.e, Madame, Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel. Portable : Mail :

Demande l'ouverture d'un compte pour le club cité ci-dessus à l'occasion de la compétition départementale individuelle des samedi 11 et dimanche 12 octobre 2025.

Le dépôt en caution d'une pièce d'identité sera demandé.

Personnes autorisées à utiliser ce compte.

Nom Prénom : Qualité :

Je m'engage à honorer la facture de nos achats avant la fin de la compétition.

Fait à Le

Signature du chef de délégation et cachet du club

FICHE DEMANDE D'ACCREDITATION

RAPPEL DU NOMBRE D'ACCREDITATIONS PAR CLUB :

- 1 Chef.fe de délégation ▪ X juges convoqués (se référer à la convocation du Jury)
- 1 Coach pour 1 à 2 gymnastes ▪ 2 Coachs pour 3 à 6 gymnastes ▪ 3 Coachs pour 7 gymnastes et +

A retourner avant le 05/10/2025 par email à ffgym.cd69@gmail.com et tresorerie.mionsgr@gmail.com

NOM DE L'ASSOCIATION :
VILLE :
NOMBRE TOTAL DE GYMNASTES CONCOURANTS :

Chef.fe de délégation :

Nom prénom : N° Licence :

Coach.s :

Nom prénom : N° Licence :
Nom prénom : N° Licence :

Juges Club :

Nom prénom : N° Licence :
Nom prénom : N° Licence :
Nom prénom : N° Licence :
Nom prénom : N° Licence :

Nombre de juges jugeant toute la journée du dimanche (repas nécessaire) :